



SECTEUR REGLEMENTATION
ET COMPETITIONS
COMMISSION DES EPREUVES

DEMANDE DE MODIFICATION D'UNE RENCONTRE PRESENTEE PAR UNE ASSOCIATION

Version 11/2009

MOTIF DE LA MODIFICATION :

- INVERSION Délai à respecter : 15 jours
- CHANGEMENT DE DATE Délai à respecter : 10 jours
- REPORT POUR INTEMPERIES (1) Délai à respecter : (1)
- REPORT AUTRE Délai à respecter : 10 jours
- CHANGEMENT DE TERRAIN Délai à respecter : Mardi avant 14 heures
- CHANGEMENT D'HORAIRE Délai à respecter : Mardi avant 14 heures

(1) Adresser l'arrêté municipal à la commission territoriale des épreuves le vendredi avant 12 heures
(Fax : 05.61.61.81.45)

RENCONTRE INITIALEMENT PREVUE			
CATEGORIE / COMPETITION	LIEU	DATE	HEURE

MODIFICATIONS DEMANDEES			
CATEGORIE / COMPETITION	LIEU	DATE	HEURE

CLUB DEMANDEUR		
Nom du Club	Coordonnées du Correspondant	Cachet
Libellé :	Nom, Prénom :	
Code Club :	Qualité :	
Motif de la demande : Date :		

CLUB SOLLICITE		
Nom du Club	Coordonnées du Correspondant	Cachet
Libellé :	Nom, Prénom :	
Code Club :	Qualité :	
Date :		

AVIS FAVORABLE DEFAVORABLE

Cadre Réserve au Comité Midi-Pyrénées			
Date de Réception de la demande	AVIS DU COMITE	MODIFICATION	INFO CLUBS
		Oval@	